énorme pierre placée en dehors des rails. Il fallut un cric pour soulever la machine et enlever l'obstacle.

La gendarmerie de Tourcoing a ouvert une enquête sur ces tentatives criminelles.

Outrage public à la pudeur. — Nous avons parlé hier de l'arrestation d'un couple peu intéressant qui s'était livré à un outrage public à la pudeur en présence de jeunes enfants.

Les deux inculpés ont été arrêtés derrière l'établissement de M. Pollet Gaullier à Fresnoy, par les préposés de douane Steenbout et Durrax, qui revenaient à leur caserne après avoir conduit deux fraudeurs à la gendarmerie.

L'homme, le nommé Maurice Morel, 38 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue Bernard, tenta de porter un coup de tête à l'un des douaniers, mais celui-ci put le parer.

Cet individu a déjà subi cinq condamnations, 3 pour vols, une pour rébellion et une pour fraude.

La femme n'est autre que Germaine Boullet 24 ans, déjà arrêtée en décembre dernier pour outrage public à la pudeur, commis au jardin public.

Les faits et l'arrestation ayant eu lieu sur le territoire de Mouveaux, c'est la gendarmerie qui a fait l'enquête.

Les deux inculpés seront transférés aujourd'hui à Lille.

Obsèques de Mme Faillie née Berthelot. — Nous avons annoncé hier le décès de Mme Faillie, née Jenny Berthelot. Le corps de la défunte a été ramené à St-Omer, où les chéminots étaient avoir lieu aujourd'hui.

Deux employés du bureau de poste de Tourcoing sont partis pour St-Omer où ils doivent déposer une couronne sur le cercueil au nom de tout le personnel.

Exercice musical. — L'exercice musical donné hier soir par les professeurs et élèves de l'académie de musique avait attiré dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville un public élégant.

La solennité musicale a été des plus brillante et fait le plus grand honneur au personnel de notre académie musicale.

La fraude. — Les préposés des douanes Charles Siegfried et François Durrax, de la brigade mobile, ont arrêté hier à 5 heures 1/2 de l'après-midi, à la ferme Casier, territoire de Ronco, à 500 mètres de la frontière, les nommés Désiré Dubreck, 16 ans, mitonnier né et demeurant à Ronco, et Yvo Evrard, 20 ans, né à Halluin, demeurant à Ronco, porteurs de 15,000 allumettes belges, valeur 20 fr.

Amusement de gamins. — Plusieurs gamins de 12 à 14 ans se sont vus dresser contravention pour avoir brisé des carreaux à l'Académie de musique.

LILLE

Encore une rixe sanglante. — Hier matin vers dix heures et demie, le nommé Wauls a été le théâtre d'une rixe dans laquelle le sang a coulé. Voici le fait :

MM. J.-B. Tabin, François Monteys et Nicolas Soeckeler étaient établis à l'estaminet des *Quatre couronnes*, rue du Quai, 2.

Tous trois sont tisserands et ils discutaient métier, quand survint un sieur Richard Vanbossenel, ouvrier carroyeur, rue de la Halloterie, 5, qui se mêla à la conversation.

Celle-ci ne tarda pas à dégénérer en discussion et Vanbossenel, voyant que les trois autres lui donnaient tort, devint furieux. Il commença par briser plusieurs verres sur le comptoir; puis, au lieu de se calmer comme on l'y engageait, il tourna le poing contre M. Soeckeler, à qui il lança plusieurs chopes à la tête, avant qu'on ait pu l'en empêcher.

M. Soeckeler fut atteint à trois endroits différents, notamment à la joue gauche, et heureusement sans gravité. A la vue du sang qui coulait des blessures, les autres consommateurs voulurent s'emparer de Vanbossenel et lui faire mauvais parti; mais celui-ci sortit prêt plumes de l'estaminet et ouvrant un couteau, il en menaça quiconque tenterait de l'approcher.

Ce forcené avait compté sans dame police qui, mise au courant de ses exploits, l'arrêta immédiatement et le déféra aujourd'hui au Parquet.

Comme bien on le pense, cette scène sanglante avait mis tout le quartier en révolution.

Accident de voiture. — Hier matin, vers dix heures un quart, le cheval attelé à la voiture de l'*Hôtel de l'Europe*, en sortant de la rue des Sept-Agneaux, se vous se jeter sur le tramway à vapeur. Un brancard a été brisé et l'animal a été légèrement blessé au-dessus du pied droit.

LE NORD

DUNKERQUE

Insoumission au recrutement des chevaux. — La gendarmerie de Dunkerque, a dressé procès-verbal à la charge des cul-jurés-après, qui ont omis de présenter leurs chevaux au recrutement, qui procède au recensement des Arrondissement de Dunkerque : MM. Denys, Marcant et Charles Bruiger, de Rosendaël, Adolphe Dubureq et Constant Leroy, de Dunchan.

Chronique maritime. — Le paquebot de la Compagnie des Messageries Maritimes « Cordoba », commandant Ferrand, venant de Buenos-Ayres et de Montevideo, via le Brésil, a quitté Les Palmes le 28 mai pour Dunkerque et Bordeaux, et est attendu dans la courant de cette semaine au premier port.

— Il est porteur de : 2,986 balles laine pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies, etc.; plus de 3,300 sacs bêt et de 43 balles cuirs pour le Nord, qui seront débarqués à Dunkerque. — La cale comprend : 4,000 cuirs salés, 310 balles peaux de moutons et 40 colis divers, destinés à Bordeaux.

Le steamer Orégal (M. Ciel, commandant Cadmud, a suivi de Bordeaux le 28 mai, sous commandant Ferrand, venant de Montevideo, via le Brésil et Les Palmes, le Brésil et La Plata, le Chargeurs-Réunis venant de Buenos Ayres et de Montevideo, est attendu dans le courant de cette semaine à Londres et ensuite à Dunkerque, portant de 600 tonnes diverses marchandises pour le Nord, etc. et de 1900 balles laine pour Roubaix, Tourcoing, Fourmies, ect. (solde par le Havre).

Le steamer Rio-Nègre, (même compagnie) est attendu à Dunkerque vers le 20 juin, venant de Buenos-Ayres, Montevideo via le Brésil et portant de 2,300 balles laine pour Roubaix, Tourcoing, Fourmies.

La vente des débris du navire St-Denis, de Paimpol, qui a fait échouer pendant une tempête de neige à Gunoshaun (Islande) a produit 1200 couronnes.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Un approvisionneur de navires avait pour employé un jeune garçon de 14 ans, Henri H..., dont le père, au lieu de faire plaisir au patron, le rendit soucieux et surtout soupçonneux.

Il est bon de dire que nombre d'objets de toute nature disparaissaient fréquemment des magasins.

Le jeune Henri était toujours le premier arrivé et le dernier parti. Dernièrement, les différents objets ayant repris de plus belle, une enquête fut confiée au sous-brigadier en chef Dupon.

Après avoir interrogé habilement le personnel, il acquit la conviction que le petit Henri était l'auteur des vols et réussit à obtenir des aveux.

Une perquisition opérée chez la mère de ce jeune garçon amena la découverte de plusieurs objets appartenant à M. D... Voilà pourquoi la mère et le fils comparaissaient devant le tribunal correctionnel.

M. Dufour plaida pour le jeune accusé et obtint l'indulgence du tribunal, car il fut acquitté.

Quant à sa mère, elle a été condamnée à trois mois de prison par défaut.

La Pêche en eau douce

Le *Journal d'Hazebrouck*, dans son numéro du jeudi 26 mai, rend compte de la réunion du syndicat. M. Venelle était en effet présent et nous lui devons doubles remerciements pour son dévouement à notre cause et la façon si bienveillante dont il apprécia la conduite du comité du syndicat.

Il est une chose que M. Venelle a cependant oubliée dans son compte rendu, c'est l'offre qu'il a faite d'imprimer gratis, pour le syndicat, des lettres devant servir à la constatation de tous les délits commis sur nos cours d'eau.

Ces lettres seront remises à tous les correspondants du syndicat qui les utiliseront en cas de besoin et les demandent à la disposition des membres du syndicat qui en auront besoin.

Cette offre a été acceptée avec enthousiasme et des remerciements ont été adressés à M. Venelle.

Dans notre réunion de dimanche, il a été décidé que tous les présidents des sociétés adhérentes au syndicat étaient nommés membres correspondants du comité.

Messieurs les syndiqués sont priés d'aller prendre leurs cartes chez M. François, 16, place de la Gare.

CONSEILS AUX PÊCHEURS

Je vais enfin pouvoir reprendre la suite de mes *Conseils aux pêcheurs* que les événements m'ont fait abandonner depuis quelques semaines, mais avant de former mes lignes du brochet je vais vous parler de la pêche du moment.

La pêche est fermée, mais la loi a laissé une porte ouverte et bien des pêcheurs en usent, en abusent même.

En effet, la pêche dans les étangs et les marais n'ayant pas de communication avec les rivières et canaux est permise.

Le législateur ne pouvait guère faire autrement en effet, car tout propriétaire d'étang est bien libre d'agir avec ses poissons comme il l'entend. Il peut vouloir à leur reproduction, comme il peut les détruire en tout temps si bon lui semble.

Je trouve juste qu'un propriétaire d'étang ait le droit de faire ce qu'il veut de sa propriété, de le dessécher si cela lui plaît comme cela se fait, du reste, dans l'est périodiquement.

Mais où je trouve que la loi est violée, c'est lorsque je vois du poisson d'eau douce vendu sur nos marchés comme si la pêche était ouverte.

Pourquoi cette différence entre la chasse et la pêche ?

La loi sur la chasse permet au simple propriétaire d'un enclos de tuer son gibier, mais elle lui défend de le transporter et de le vendre.

La loi sur la pêche dit cependant aussi, que pendant la fermeture, la vente et le colportage du poisson sont interdits.

Que les propriétaires d'étangs et de marais pêchent leur poisson comme ils le voudront mais leur permettre de le vendre ?

Et qui le braconnage qui profite de cela pour détruire le poisson et l'envoyer sur nos marchés avec des certificats d'origine plus ou moins authentiques.

Il n'y a pas que les pêcheurs au filet qui braconnent en ce moment, il y a aussi des pêcheurs à la ligne.

Ils ont fort doublement par le poisson de moins pas, surtout maintenant que nous vent en plein frais.

Mais la pêche à la ligne a un grand attrait pour les adeptes que je n'espère guère ramener ceux de nos amis, qui ont la manie de la rivière.

Mot-même, hélas, je me suis surpris pécnant du étang. Que cela ne vous étonne pas mais j'ai tant de fois la pêche pierre.

Toutefois j'engage les pêcheurs à laisser reposer leurs lignes jusqu'au 10 juin, car le poisson ne pourra pas se reproduire, la reproduction ne mord guère et il est de mauvaise qualité. Laissons-le donc travailler au repeuplement et préparons-nous pour l'ouverture qui approche rapidement.

LE BROCHET (suite)

Avec l'amorce morte pour de réservoir à transporter et pas quelque chose d'éviter cette corrée.

Le hoin ordinaire contenant quelques petits poissons morts suffit.

Autant que possible ayez des pois ou fra s mais l'hiver on peut, très bien, pêcher avec du pain ou du ver. Les lignes amorces ne sont pas toujours faciles à trouver et les pêcheurs en conservent dans le sel. Si le sont plus le brillant du poisson frais ne valent ucune que rien et le brochet y mord tout de même.

Le ligne, pour cette pêche, est la même que pour le vif, mais la flotte et les guides qui sont ici complètement inutiles.

La chainette en laiton est remplacée par une corde de guitare de bonne qualité et terminée par une boucle qui sert à l'accrocher à l'émerillon.

De l'autre bout un hameçon plombé que vous trouverez chez votre marchand du dessus de pêche et vous ne le faites vous-même, ce qui est préférable car ces hameçons du commerce sont mal montés.

Je vous dirai tout à l'heure comment cet engin doit être conditionné.

Une aiguille à poisson mort est indispensable, elle se vend partout.

Vous passez, dans cette aiguille la boucle de la corde de la guitare puis la faisant entrer par la queue de l'amorce vous la faites ressortir par la queue. C'est tout simple, comme vous voyez.

Vous tirez ensuite jusqu'à ce que l'hameçon double se trouve à la queue de l'amorce.

Replacez la corde à la ligature à l'émerillon et vous voilà prêts à pêcher. Toutefois il est utile de passer autour de la queue du poisson un tour ou deux de fil fortement serré afin de l'empêcher de s'abîmer trop vivement.

Un instant encore et examinons la construction de l'hameçon plombé.

Vous prendrez du cordu autour duquel a été fondu une chenine de plomb épaisse environ de deux millimètres. Les deux bouts du laiton doivent être libres et se terminer par une petite boucle, l'une servant à y attacher la corde de guitare, l'autre à y passer un hameçon double irlandais.

Les hameçons plombés du commerce, avec leurs grappins fixes et mal placés, sont loin de valoir celui que je vous décris.

Ne vous serrez jamais de trop grands hameçons, les petits sont préférables, avec eux vous aurez moins de déboires.

Maintenant en pêche.

La pêche à l'amorce morte est une pêche d'hiver. L'été les herbes vous empêcheraient de manœuvrer votre ligne. On peut toutefois pêcher l'été à l'amorce morte dans les grands étangs sans herbes.

Il faut d'abord battre les rives.

Lamez votre amorce et laissez la descendre sur le fond, puis vous la tirez par petites secousses, la soulevant de façons inégales, tantôt de 0.20 à 25 centimètres puis ensuite de 40 à 50 cent.

Bien sur les rives voyons au milieu.

Laissez votre amorce au loin et laissez lui toucher le fond puis ramenez-la comme je viens de vous dire par secousses inégales.

Battez toujours le fond à même place car le brochet ne mord pas toujours du premier coup ou bien il n'est pas là et le fruit que fait votre amorce l'attirera et il la saisira.

L'attaque est suffisamment indiquée par la secousse que donne le brochet.

Le reste se passe comme dans les autres pêches au brochet. Il ne faut pas se presser et saisir le bon moment pour ferrer.

Avec cette pêche, on trouve plus facilement le brochet et puis on marche toujours et l'hiver c'est quelque chose.

Je commencerai dans le prochain numéro la pêche à la Carpe.

C. DELALY.

Nouvelles à la Main

Entre pêcheurs à la ligne, le long des quais :

— Et la petite Marcelle, qu'est-ce qu'elle devient ?

— Elle épouse un poète.

— Ça ne m'étonne pas.

— ???

— Les femmes, voie-tu, c'est comme les poissons, on les prend avec des vers!

A table.

— Quelle chaleur!

— C'est dommage que Mme X... ne soit pas là !

— ???

— Elle est de glace!

BEULE-MAISON.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin sérieable

tannique, fortifiant et digestif

« LA VIN DE BANYULS est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est aussi le **vin de quinquina naturel**. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » docteur BOUCHARDAT. »

« Pris en dehors des repas ou et au moment des mets à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES constitue absolument tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours toutes les fois d'atonie, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Dictionnaire Pacon.* »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

27 RUE DES ARTS, LILLE, EXPÉDITIONS

Exigez la marque sur la bouteille

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Théâtre de Roubaix

Le vendredi 3 juin 1892, représentation de *Le Fetichiste*.

La Saison de l'Ambigu termine sa saison théâtrale le 31 mai, si la direction, si les artistes ne songent à prendre, malgré la chaleur insupportable, le parti le plus sage. M. Mathias Renvoyé-Gorgy, directeur, a choisi pour cette dernière pièce que vient de remporter l'Ambigu, a remporté à Mme Jeanne Rolfin, le droit exclusif de représenter son drame en France et à l'étranger, excepté en allemagne et en Angleterre, dans ces deux pays, Dudon s'adresse directement. Mettant à profit cette autorisation, la direction de l'Ambigu a chargé M. de Langhe, l'impresario que l'on connaît, de conduire en Belgique, du Nord à l'Est et de l'Est au Midi, pour jouer le Justicier les drame de V. Sardou, Fédora, qui a représenté au mois d'avril dernier au théâtre du Vaudeville, et Le Drame de Balzac, a déjà représenté sur les scènes de premier ordre, enfin Mlle Deschamps, une comédienne de talent, mine, à qui l'on doit savoir gré de faire valoir un rôle épisodique.

Tous les artistes de l'Ambigu, dont les qualités le Justicier va être représenté.

Etat-civil de Roubaix

Du 29 mai au 1 juin 1892

Naissances. — Marguerite Grochon, rue de Mouvaux — Eugène Carpin, rue du Tilleul — Blanche Devechelle, rue d'Arcole — Charles Delabaye, Grande-Rue, 130 — Germaine Bélangre, rue de la Fontaine, 6 — Emma Dubois, rue de Mouveaux — Frédéric Gerber, place de Ballon, 7 — Marie-Madeleine Bonnet, rue de Beaulieu, 111 — Julie Thiery, impasse Napoléon — Marie Marie Turpin, rue Bernard, 33 — Alina Pary, rue d'Alsace, 6.

Décès. — Marie Dépinoy, 29 ans, ménagère, rue d'Ely, 6 — Jeanne Matthys, 4 mois, rue du Tilleul — Jeanne Hanlson, 1 an 8 mois, rue du Croix, 50 — Clovis Watteau, 61 ans, propriétaire, rue de l'Epeule, 6 — Léonard Jaspardoff, 78 ans, rue des Longues-Haies, 55 — Théodore Dépinoy, 2 ans, rue Chaary, 26 — Antoine Soyez, 23 ans, Hôtel-Dieu — Charles Guy, 31 ans, journalier, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages. — Entre : Arthur Leclercq, ouvrier, rue de Lannoy, 17 et Marie Strasbourg et Zélie Losfeld, marchande-épicière, rue de la Prospérité, 6 — Joseph Lefebvre, marbrier, Roubaix et Marie Jeanney, typographe, Lille — Antoine Landrieux, cultivateur, rue des Longues, 17 et Marie Vandenbrouck, ménagère, rue de Cambrai — Dazyer, instituteur, rue Bernard et Marie Vaillaeghem, ménagère, rue des Longues-Haies, 55 — Théodore Vaillaeghem, tisserand, rue des Longues, 55 et Delphine Wagnon, ménagère, rue de Lannoy, 17 — Henri Clarisse, contremaître, Tourcoing et Amélie Davivier, ménagère, rue des Anges, 39 — Raymond Hanne, fondeur, Roubaix et Marie Dulier, ménagère, Roubaix — Amand Vanden Abeele, ouvrier-mécanicien, rue Turgot et Marie Vandenbroucke, ménagère, rue Turgot — Jules Lemaire, ouvrier-bobineuse, boulevard de Metz, 50 — Charles Lemaire, ouvrier-bobineur, Paris et Marie Dardenne, ménagère, 50, rue de Metz — Ernest Bay, représentant de commerce, rue de Lannoy, 17 et Marie Bay, ménagère, rue de Lannoy, 17 — Ernest Blotz, sans profession, Roubaix — Théophile Vrayen, mécanicien, Roubaix et Nathalie Gamonguet, cuisinière, Lille.

LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE

Purifie le Sang, Prolonge la Vie, Purifie le Sang

PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES — VIEILLIR AUSSI LONGTEMPS QUE LE RÉGIME PAR JOUR Fr. 1.50 LA BOITE — 50 JOURS Fr. 5 — SPÉCIALITÉ PHARMACIE VILLE

AU PETIT PARIS

14, Grande-Rue, ROUBAIX (près la Grande-Place)

GRANDE

SPECIALITE DE LINGERIE

Bonneterie, Trousseaux, Layettes et Chemiserie

A L'OCCASION DES PREMIÈRES COMMUNIONS

Robes de communiantes toutes faites **2.50**.
Robes de communiantes jusqu'à **30** fr.
Jupons de communiantes avec volant brodé **1.95**.
Chemises de communiantes à petits plis, de **1.10** à **2** fr.
Pantalons de communiantes à petits plis, broderie fine, **1.25** à **5.50**.
Robes de dessous de communiantes avec bauches, dentelle à l'encolure **1.95** à **3.50**.
Corsets à busc de communiantes, depuis **1.45** à **5.50**.
Bas blancs de communiantes en coton fil, unis et à jours, depuis **0.50**.
Chaussures en ruban très large de **1.95** à **2** fr.
Gants blancs coton depuis **0.45**, en peau à **1.75** et **2.25**.
Aumônières **0.65**, Mouchoirs **0.25**.
Voiles en tulle à **1.25**, Couronnes à **0.50**.

Prix fixe marqué en chiffres connus

MAISON DE CONFIANCE

Costumes complets depuis 12 fr. 50

(12 articles)

Mousseline pour confectionner, 80 centimètres de large depuis **0.35**.
Percale, Nansouk, Brillantine pour confection depuis **0.90**.
Chemise brodée pour garçon communiant à **2.95**.
Gants **0.40**, Bretelles **0.65**, Nœuds **0.20**.
Cravates blanches **0.10**, Mouchoirs **0.25**.
Bas noirs à **1.75**.

OCCASION UNIQUE

36 douzaines de gants de peau pour dames à 4 boutons **1.95**.
Grand choix de linge pour dames, blanc et couleur, Pelisses de baptême, Chapeaux de baptême et de soleil, Robes en percale et en laine, Corsets, Mouchoirs, Rideaux, Tissu blanc, etc., etc.

UN DÉSINFECTANT

dont on ne peut mettre en doute l'efficacité, puisqu'il a été officiellement admis dans les *Hôpitaux de Paris* et dans ceux de la *Marine militaire*, c'est le Crésitar saponiné La Rue. Ses qualités assainissantes et toniques le rendent incomparable pour l'Hygiène de la Toilette.

LE FLACON 2 f. DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Se défier des contrefaçons.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

Réglisse Pectorale B. B.

Sa supériorité sur AU

les autres bonbons **GOUDRON**

et pastilles au goudron

dérive de ce que ce dernier est toujours

Exiger sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.

Adresse demandée par poste à la pharmacie Le Bœuf, à Bayonne.

PILULES STANDAERT

Le meilleur

DÉPURATIF du SANG

Le dépuratif le moins coûteux.

PRIX : 1 fr. 50 la boîte (FRANCO PAR POSTE)

Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les **IMPURETÉS DU SANG.**

Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la **CONSTIPATION**, la **MORALE**, le **MANQUE D'APPÉTIT**, les **MAUVAISES DIGESTIONS**, les **ÉTOURDISSEMENTS**, les **MAUX DE TÊTE**, etc.

Phie A. ROUSSEAU, 52, Rue de la Rochefoucauld, Paris.

Phie BRUNEAU, 77, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.

REVUE HEBDOMADAIRE

La bourse a pratiqué dans un sens favorable reflet de la réforme du Crédit Foncier.

Le 3 0/0 ancien s'est maintenu à 96.07.
Le nouveau 3 0/0 à 96.
Le 4 1/2 à 105.32.
La rente Italienne est à 91.17.

On compte que le cabinet résistera sans défaillance aux propositions de Rudinì.

L'Extérieur tout ferme.

La Russe monte à 77.30.

L'Orient, 69.[illegible]

Le 3 0/0 Portugais est bien ferme à 23.[illegible]

A la publication du budget, les [illegible] ne sauraient mettre en [illegible] l'Extérieur [illegible] les bancs ont été [illegible] entre les [illegible] du gouvernement.

L'action de la Banque de France s'avance à 3.200.

Le Crédit Foncier reste à 1185.

La Banque de France est [illegible] le relèvement des fonds étrangers [illegible] l'amélioration des valeurs de son portefeuille.

La Société générale est très ferme à 516.

Son dividende de 15 fr. correspond à un revenu de près de 3 1/2 pour cent.

Le Crédit Lyonnais se maintient à 700 en bonne tendance.

Le dividende des Immeubles de France est [illegible] à 455.

L'action du Comptoir des Fonds nationaux regagne à 832.50 une partie de son coupon de 35 fr. détaché au mai.

Cette Société a prêté son concours à l'émission des actions du canal de l'Isthme et a obtenu les [illegible] aujourd'hui à 515.

La Banque de la Société générale des Chemins français s'incrémente à la cote officielle au cours de 630.

On considère ce prix comme un cours d'attente, le dividende devant être fixé à 27.50 par la production des bénéfices sociaux.

L'assemblée [illegible] extraordinaire des actionnaires de la compagnie nationale d'Escompte a voté sans [illegible] le projet de fusion de cette Société avec la Banque de Dépôts et comptes courants.

Les actionnaires de cet établissement étaient [illegible] approuver de leur côté un projet analogue et prononcer la dissolution de la Banque de Dépôts, l'apport de sa [illegible], de tout son actif net, représentant ensemble 15.973.000 fr. au compte-courant de l'Escompte.

Une nouvelle assemblée aura lieu à la fin pour [illegible] les commissaires chargés de [illegible] la valeur de l'apport de la Banque des Dépôts.

Les Chemins économiques valent 400.

Informations financières. — Sur la marché de banque les porte-feuille sont l'objet de demandes très suivies à 40 fr.

Le premier changement de cet exploit : depuis un décrochement en hausse, a été expédié par la Société des exploits industriels pour être en [illegible] prochainement.

COUPONS

AU COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — ROUBAIX

Rue Nationale, 48 bis, et, rue de la Gare, 9

PAIE, de maintenant

tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement coté, à l'échéance

Au 1er et 15 Juin

GUERRISON RAPIDE DÉCOUVERTE!

Par la FIÈVRE des SUBSTANCES

ASTHMATIQUES!

LIQUEUR de L'ETOILE

CHAUVIN, Pharmacien, 1, Place de la Bourse, PARIS

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : C. DESGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 11

L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR QUI NAIT

Ce fut un cri de terreur qui sortit de ses lèvres.

La peintre faisait sa cour à une charmante jeune fille : on voyait qu'elle en étaient arrivés aux mots tendres où les yeux se mêlent aux lèvres, se disent dans ses yeux. Leur amour se reflétait dans leur sourire, dans l'air gaîté, dans la plus banale intonation de leurs phrases et cependant elle n'avait que une indiscrète. Lui déployait tout son charme, elle n'avait qu'à laisser libre cours à sa nature gaîtiste et de Parisienne.

Oui, elle l'aimait.

Ce Montegna, pour qui elle avait rejeté le baron Jacques qui lui semblait le but et la raison d'être de sa vie, l'oubliait tout de suite.

Au x pieds d'une autre, il agrémait les paroles de son rire et son écrin de séductions. Elle reconnaissait les regards qui la fascinaient, les murmures, les confidences qui la faisaient tressaillir.

— Je ne voulut pas se montrer : elle disparut. Décidée à regagner l'hôtel de Jackson square.

Le soir même elle était là, rôdant autour d'eux, comme pour bien se pénétrer de son malheur.

C'est une des plus atroces douleurs humaines que celle venue du dédain d'un grand amour, de l'oubli de certaines promesses. Mais dans quelques âmes cette souffrance est spécialement effroyable.

Suzanne connut à ce moment des angoisses telles qu'on souhaite ardemment la mort.

Moins névrosée que Marthe, elle avait pourtant des révoltes terribles, parce qu'elle se livrait toute entière, s'accrochait désespérément à une existence. Elle faisait preuve, l'énergie, l'entêtement violent, et de sa mère, une Française, une sensibilité aiguë, la faculté de souffrir, d'être pénétrée jusqu'aux moelles par le malheur.

Depuis de jour, elle avait vécu depuis une longue semaine, Suzanne assistait à l'éclosion de cette passion grandissante.

Les journées qu'elle passait comme enfrayé les plus misérables. Elle maigrissait. Sot beaux yeux bleus, jadis si limpides, se voilaient, et son teint rosé devenait terne et malade.

Sur son nez des rides dirafent la peur, comme chez les mortes. Ses lèvres semblaient décolorées.

A ces tourments se joignait un implacable regret. Elle songeait dans les interminables heures passées dans sa chambre d'hôtel, à ce jeune et loyal Jacques de Montolar dédaigné par elle, jeune comme elle venait de l'être, dans le désespoir ! Elle revoyait, en fermant les yeux, sa tête énergique, sa fière allure de gentilhomme sans peur. Quelle folie la pousserait vers ce peintre bellâtre, aux caprices de femme, aux façons prétentieuses, sans volonté, sans ressort ! Comment avait-elle pu oublier son premier adoré, ce Français noble, qui lui offrait une existence sans une ride ! Et encore en l'oublia-t-elle pas ! Elle fut plus cruelle ! Dans la série de déboires qui l'accablèrent un jour, elle ajouta ses reproches, ses outrageants sonpçons.

Pauvre Jacques de Montolar !

Qu'était-il devenu, lui! Sans doute il pensait encore à elle ! Il était si bon et si fidèle !

En écoutant cette parole sincère, en s'accrochant à cette main amie, elle eut traversé radieuses les jours les plus sombres. Tandis qu'aujourd'hui elle versait des larmes de sang! Elle se roulait sur la tapis de sa chambre, appelant en vain son beau Georges, tandis que les chansons du peintre, sous la foule, envié par tous, aux côtés de Marthe Garin.

Comme les autres soirs, Suzanne Gordon quitta l'Exposition le cœur noyé de tristesse.

Elle regagna lentement, au Trocadéro, le long quai, les plus sombres. Tantôt